



## 2006, Année internationale des déserts et de la désertification

Une année des déserts et de la désertification en pleine décennie de l'eau, pourquoi pas ? Les Nations Unies nous ont déjà habitués à bien d'autres juxtapositions et paradoxes. Après tout, les dunes ne sont peut-être que le négatif des vagues, comme la sécheresse celui de l'inondation. Mais on aurait tort de ne penser la thématique de cette année internationale qu'en termes de ressources naturelles. La lutte contre la désertification n'est pas qu'un combat écologiste contre la dégradation continue des terres arides. L'avancée des déserts concerne des millions de personnes. Elle engendre la pauvreté et l'exode. Elle détruit un vrai tissu social et d'authentiques valeurs culturelles. **lire**



## L'eau du village arrive enfin à la pompe: le Nouvel An des habitants d'Ayakopé

Pour les habitants du village d'Ayakopé et de ses environs, dans le sud du Togo, l'année 2006 s'est ouverte par la meilleure des bonnes nouvelles. Le 1er janvier, la pompe installée par l'Association Ingénieurs & Architectes solidaires (IAS) a commencé à débiter ses premiers mètres cubes d'eau potable à une population qui attendait cela depuis fort longtemps et qui avait donc une raison supplémentaire de bien fêter le Nouvel An. **lire**



Photo IAS

## Les gens de Cochabamba n'ont pas agi en vain: la Bolivie a désormais son Ministère de l'eau

En Bolivie, le nouveau président Evo Morales, à peine entré en fonction, a aussitôt décidé de créer un Ministère de l'Eau dont il a confié la responsabilité à Abel Mamani, opposant de longue date aux compagnies privées qui gèrent l'eau potable au pays. En institutionnalisant un domaine gouvernemental consacré à l'eau, il renforce du même coup l'influence des mouvements sociaux qui luttent contre la privatisation de l'eau et dont la renommée a largement dépassé les frontières du pays. **lire**



## Les Genevois voteront séparément sur les monopoles de l'eau et de l'électricité

Sauf avis contraire du Tribunal si recours il y a, les citoyens genevois ne pourront se prononcer que séparément sur les monopoles de l'eau d'une part et de l'électricité d'autre part. Et ils n'auront pas la parole sur le monopole du gaz comme le demande aussi l'initiative populaire "Énergie-Eau". Ainsi en a décidé le Parlement cantonal qui devait statuer sur la validité de cette initiative. La majorité des députés s'est prononcée pour un traitement dissocié de ces trois fluides. Affaire à suivre. **lire**



## Dans les revues

*DÉFIS N°12 décembre 2005*  
**Les communes de l'Arc jurassien et l'eau**

Le domaine est vaste. La revue de l'Association de développement et d'initiative dans l'Arc jurassien (ADIJ) a choisi de mettre l'accent sur les aspects liés à la production, à la distribution, aux investissements et à la gestion de l'eau tels qu'ils se présentent - et se présenteront probablement demain - pour les communes, leurs habitants et leurs responsables.

[www.adij.ch](http://www.adij.ch)



*CHOISIR N°553 janvier 2006*  
**L'eau: un droit menacé**

La revue culturelle jésuite publiée à Genève rappelle que le droit à l'eau est à présent pleinement reconnu par les Nations Unies. Mais que cette affirmation demande une réflexion sur le statut de l'eau douce et la recherche de valeurs universelles débouchant sur une éthique de l'eau.

[www.choisir.ch](http://www.choisir.ch)



## [Les Lettres précédentes](#)

Édition & rédaction:  
Bernard Weissbrodt, Genève

© [aqueduc.info](http://aqueduc.info) / [contact et boîtes aux idées!](#)

**fermer**

[S'ABONNER \(gratuitement, évidemment!\) / SE DÉSABONNER](#)